

Objet

Le présent document vous apporte des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel publicitaire. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, ainsi que les gains et pertes potentiels liés au produit, et afin que vous soyez en mesure de le comparer avec d'autres produits.

Produit

Produit :	Sprott Physical Gold Trust
Nom de l'émetteur :	Sprott Asset Management LP (le « Gestionnaire »)
Fiduciaire :	RBC Investor Services Trust
Dépositaire :	La Monnaie royale canadienne
ISIN :	CA85207H1047
Site Internet :	sprottphysicalbullion.com
Numéro de téléphone :	+1 888 622 1813
Régulateur :	Commission des Valeurs Mobilières de l'Ontario

Le présent document est daté de février 2018.

Avertissement : Vous vous apprêtez à acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Quel est ce produit ?

Le Sprott Physical Gold & Silver Trust (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital fixe créé selon le droit de la Province d'Ontario, Canada. Chaque unité du fonds représente une participation égale, fractionnelle, indivise dans les actifs nets du Fonds attribuable à la catégorie spécifique d'unités du fonds. Le Fonds a été créé en vue d'investir dans l'or et de détenir la quasi-totalité de ses actifs en lingots d'or. Le Fonds est coté à la Bourse de New York Arca (la « NYSE Arca ») sous le symbole « PHYS » et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « PHYS.U » (en dollars américains) et « PHYS » (en dollars canadiens).

Objectifs

Le Fonds a été créé en vue d'investir dans l'or et de détenir la quasi-totalité de ses actifs en lingots d'or. Le Fonds a pour objectif de proposer une solution d'investissement sûre, pratique et facilement négociable en bourse destinée à des investisseurs souhaitant détenir des lingots d'or sans les inconvénients liés à l'investissement direct dans des lingots d'or physiques. Le Fonds investit principalement dans des placements à long-terme sur des lingots d'or, non grevés et entièrement attribués, et il ne spéculera pas sur les variations des cours de l'or à court-terme. Le Fonds a acquis et escompte détenir uniquement des barres de « Bonne Livraison de Londres » selon la définition de la London Bullion Market Association (la « LBMA »), chaque barre achetée étant vérifiée auprès de LBMA. Le Fonds ne prévoit pas d'effectuer des distributions en espèces régulières à destination des détenteurs d'unités.

Le rendement de votre investissement est directement lié au cours de l'or, diminué des frais (voir la section « Quels sont les frais ? » ci-dessous). Le cours de l'or fluctue chaque jour et peut être influencé par différents facteurs tels que les applications industrielles, la situation politique et économique, les catastrophes naturelles et son utilisation comme produit d'investissement. Il existe plusieurs autres facteurs pouvant affecter votre rendement, ils sont détaillés ci-dessous au paragraphe « Quels sont les risques et combien puis-je obtenir ? » et « Combien de temps dois-je le détenir et puis-je retirer mes fonds de manière anticipée ? »

Investisseurs de détail concernés

Le présent produit est destiné aux investisseurs de détail qui cherchent à investir dans des métaux physiques sous forme liquide, et sont capables de supporter le risque potentiel de perte du capital, à concurrence du montant investi dans le Fonds.

Prestations d'assurance

Le Fonds n'offre aucune prestation d'assurance.

Durée

Le Fonds n'a pas de date de résiliation fixée, mais sera résilié si :

- Il n'existe pas d'unités du fonds en circulation ;
- Le Fiduciaire démissionne ou est destitué et aucun fiduciaire n'est désigné pour lui succéder ;
- Le Gestionnaire démissionne et aucun gestionnaire n'est désigné et approuvé par les détenteurs d'unités pour lui succéder ;
- Le Gestionnaire se trouve en défaut substantiel à l'égard de ses obligations en vertu du Contrat de Fiducie et ledit défaut se prolonge pendant 120 jours à compter de la date à laquelle le Gestionnaire a reçu notification d'un tel défaut de la part du Fiduciaire, et aucun successeur pour le gestionnaire n'a été désigné par les détenteurs des unités du Fonds en vertu du Contrat de Fiducie ;
- Le Gestionnaire est confronté à des procédures d'insolvabilité.

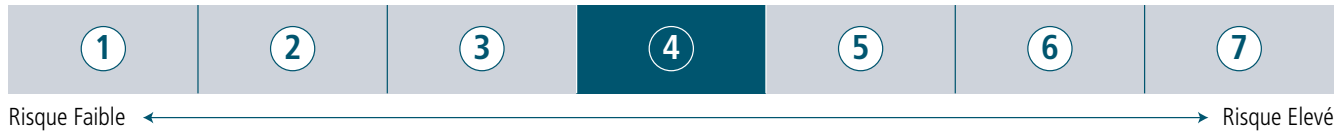
En outre, le Gestionnaire pourra, à son entière discrétion, résilier le Fonds sans l'approbation des détenteurs d'unités en donnant au Fiduciaire et à chaque détenteur un préavis d'au moins 90 jours. Dans la mesure où ladite résiliation, qui relève du pouvoir discrétionnaire du Gestionnaire, peut soulever une question qui serait de l'ordre du « conflit d'intérêts », comme exposé dans la législation canadienne applicable sur les titres, le Gestionnaire transmettra cette question pour consultation à la Commission d'Examen Indépendante créée par le Gestionnaire.

Document d'informations clés (« DCI »)

Sprott Physical Gold Trust

En ce qui concerne la résiliation du Fonds, le Fonds devra, dans la mesure du possible, convertir ses actifs en espèces et, après paiement ou constitution d'une provision adéquate pour couvrir l'ensemble des dettes du Fonds, distribuer tous les actifs nets disponibles du Fonds aux détenteurs d'unités, sur une base proportionnelle, et ce dès que possible après la date de la résiliation.

Quels sont les risques et quel rendement puis-je escompter ?



L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 5 ans. Le risque effectif peut varier de manière significative si vous réalisez votre investissement à un stade anticipé et le rendement obtenu pourra être moins élevé.

L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il indique quelle est la probabilité que le produit soit lié à une perte d'argent en raison des variations des marchés ou de notre incapacité à vous payer.

Nous avons classé le risque de ce produit à 4 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque moyenne. Cette classification évalue les pertes potentielles sur les résultats futurs à un niveau moyen, et des conditions de marché défavorables pourront affecter la valeur de votre investissement.

Prendre en compte le risque de change. La devise du Fonds peut être différente de celle de votre pays. Comme vous recevez des paiements dans une devise différente, votre rendement final peut dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.

Ce produit n'inclut pas de protection par rapport aux performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'insolvabilité de tiers prestataires de services au Fonds - y compris, notamment, le Dépositaire - peut impliquer un risque de perte financière.

Si le Fonds n'est pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pouvez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement 10 000 USD		1 an	3 ans	5 ans (Période de détention recommandée)
Stress	Combien pourriez-vous récupérer après les frais ?	7 312 USD	5 303 USD	4 080 USD
	Rendement moyen annuel	-26,88 %	-19,06 %	-16,42 %
Défavorable	Combien pourriez-vous récupérer après les frais ?	7 493 USD	5 531 USD	4 288 USD
	Rendement moyen annuel	-25,07 %	-17,92 %	-15,58 %
Modéré	Combien pourriez-vous récupérer après les frais ?	9 280 USD	8 020 USD	6 931 USD
	Rendement moyen annuel	-7,20 %	-7,09 %	-7,07 %
Favorable	Combien pourriez-vous récupérer après les frais ?	11 518 USD	11 656 USD	11 228 USD
	Rendement moyen annuel	15,18 %	5,24 %	2,34 %

Ce tableau indique le montant que vous pouvez récupérer au bout de 5 ans, dans l'hypothèse d'un investissement de 10 000 USD.

Les scénarios présentés illustrent quelle peut être la performance de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios sont une estimation des performances futures à partir des performances passées, et ils ne constituent pas un indicateur exact. Votre rendement variera en fonction des performances du marché et de la durée de détention de votre investissement. Le scénario de stress montre combien vous pouvez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes, et il ne prend pas en compte la situation dans laquelle le Fonds serait dans l'incapacité de vous payer. Les chiffres ci-dessus incluent tous les coûts du produit lui-même mais n'incluent pas les frais que vous pourriez être amené à payer à votre courtier, à votre conseil financier ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut aussi affecter le montant que vous recevrez.

Que se passe-t-il si le Fonds Sprott Physical Gold se trouve dans l'incapacité de payer ?

Le métal précieux sous-jacent du Fonds est détenu en dépôt par le Dépositaire du Fonds, soit la Monnaie royale canadienne, et/ou par des sous-dépositaires désignés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité du Gestionnaire ou du Fiduciaire, le métal sous-jacent du Fonds détenu par le Dépositaire ne sera pas affecté.

En cas d'insolvabilité du Dépositaire ou du sous-dépositaire, le métal sous-jacent sera protégé contre l'insolvabilité, sous réserve d'être détenu sur un compte dédié détenu séparément et distinctement des actifs du Dépositaire, de tout sous-dépositaire et de tout autre client. À ce titre, sous réserve que le métal sous-jacent soit détenu séparément et distinctement des actifs du Dépositaire ou sous-dépositaire comme décrit ci-dessus, le métal sous-jacent ne sera pas affecté par de tels événements.

Document d'informations clés (« DCI »)

Sprott Physical Gold Trust

Conformément aux conditions exposées dans le Prospectus et avec l'autorisation préalable des Autorités Canadiennes en Valeurs Mobilières, le Gestionnaire pourra provisoirement suspendre les droits de rachat. La suspension prendra fin le premier jour ouvrable durant lequel la ou les conditions donnant lieu à ladite suspension auront cessé d'exister ou lorsque le Gestionnaire aura déterminé que cette ou ces conditions n'existent plus. En cas de suspension des droits de rachat ou de résiliation de ladite suspension, le Gestionnaire devra publier un communiqué.

Aucune indemnisation ne sera disponible en vertu d'un système de garantie ou d'indemnisation des investisseurs en cas d'insolvabilité du Gestionnaire, du Fiduciaire, du Dépositaire ou de tout sous-dépositaire.

Quels sont les frais ?

Coûts liés au temps

La Réduction du Rendement (RDR) indique quel est l'impact des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de l'investissement. Les coûts totaux prennent en compte les coûts ponctuels, courants et accessoires.

Les montants présentés ici sont les coûts cumulatifs du produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ces chiffres prennent pour hypothèse que vous investissez 10 000 USD. Ces données sont des estimations et peuvent évoluer dans l'avenir.

Veillez noter que les conseils, distributeurs ou toute autre personne conseillant ou vendant ce produit peuvent être amenés à vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, les personnes concernées vous fourniront des informations sur les coûts et l'impact que l'ensemble de ces coûts aura sur votre investissement au fil du temps.

Coûts liés au temps			
Investissement 10 000 USD	Si vous réalisez votre investissement au bout d'1 an	Si vous réalisez votre investissement au bout de 3 ans	Si vous réalisez votre investissement au bout de 5 ans
Coûts totaux	46 USD	134 USD	181 USD
Impact sur le rendement (RDR) annuel	0,46 %	0,46 %	0,46 %

Ventilation des coûts

Le tableau ci-dessous montre l'impact chaque année des différents types de coûts sur le rendement de l'investissement que vous pouvez obtenir à l'issue de la période de détention recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Ventilation des coûts			
Le tableau ci-dessous montre l'impact sur le rendement annuel			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00 %	L'impact des coûts que vous supportez lorsque vous souscrivez votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'impact des coûts de sortie de votre investissement lorsqu'il arrive à échéance.
Coûts permanents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00 %	L'impact des coûts liés au fait que nous achetons/vendons des investissements sous-jacents pour le produit.
	Autres coûts permanents	0,46 %	L'impact des coûts que nous supportons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commission de performance	Aucune	Le Fonds ne prélève aucune commission de performance.
	Intérêts cumulés	Aucune	Impact des intérêts cumulés.

Combien de temps dois-je le détenir et puis-je retirer mes fonds de manière anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée est de 5 ans, mais toutes les décisions d'investissement doivent être envisagées en fonction de vos besoins spécifiques et de votre appétence au risque. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de performance future, de rendements ou de niveaux de risque. Sprott Asset Management ne prend pas en compte le fait que ce produit soit adapté ou non à vos besoins et à vos circonstances personnelles. Si vous avez un doute sur le fait que ce produit soit adapté ou non à vos besoins, nous vous recommandons d'obtenir un conseil professionnel approprié. Vous êtes en mesure de vendre les unités du fonds sur le NYSE ARCA ou TSX par le biais d'un courtier.

Si vous réalisez votre investissement avant la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu (voir la section « Quels sont les coûts ? » ci-dessus) et cela pourra affecter le profil de risque de ce produit (voir la section « Quels sont les risques et combien puis-je obtenir ? » ci-dessus).

Comment puis-je faire une réclamation ?

Au cas où vous ne seriez pas entièrement satisfait du niveau de service que vous avez reçu à l'égard de ce produit et si vous souhaitez faire une réclamation, vous pouvez le faire en contactant directement Sprott Asset Management :

Adresse postale : **À l'attention de :** Responsable de la Conformité, Sprott Asset Management
Royal Bank South Tower, 200 Bay Street, Suite 2600
Toronto, ON, M5J 2J1, Canada

Courriel : SAMCompliance@sprott.com

Sprott Asset Management traitera votre réclamation et vous donnera une réponse aussi rapidement qu'il est raisonnablement possible de le faire.